





COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le CBE au Lac-Etchemin pour évaluer la présence de la perchaude

Saint-Henri, le 8 octobre 2019 — Depuis quelques années, les observations de perchaude par les pêcheurs sportifs du Lac-Etchemin se font de plus en plus fréquentes. En effet, cette espèce auparavant absente du lac a possiblement été introduite de façon accidentelle par des pêcheurs en l'utilisant comme poisson-appât ou intentionnellement pour diversifier les espèces d'intérêt sportives sur le plan d'eau. Les impacts de l'introduction de cette espèce dans un plan d'eau, bien qu'elle soit largement répandue au Québec, demeurent toujours peu connus.

L'introduction de la perchaude dans le lac suscite des questionnements chez les pêcheurs et citoyens du Lac-Etchemin, surtout en ce qui concerne l'intégrité des populations de touladis. Considérant la fragilité de ces



populations sur ce plan d'eau et l'impact récréotouristique du touladi dans la région, le CBE souhaite acquérir des connaissances sur la distribution et les densités des perchaudes du Lac-Etchemin.

Le 12 et le 13 septembre dernier, l'équipe du CBE était sur le terrain pour cibler les secteurs où l'habitat est propice à la perchaude et d'effectuer des pêches expérimentales. Bien qu'elle puisse se trouver dans une multitude d'habitats, plusieurs secteurs ciblés représentaient un habitat de prépondérance pour la perchaude. Les pêches effectuées ont également démontré une abondance relativement importante de

cette espèce dans ces habitats.



De plus, il est à noter que la perchaude est reconnue comme étant une espèce compétitrice aux salmonidés. Cependant, il est également connu qu'elle est une proie d'importance pour le touladi dans certains plans d'eau où les deux espèces cohabitent.

Finalement, un suivi temporel sera nécessaire sur le long terme pour évaluer concrètement l'impact de la perchaude sur les populations de salmonidé du Lac-Etchemin. Les résultats obtenus confirment toutefois une présence relativement importante de cette espèce dans les secteurs inventoriés.

L'inventaire a permis de capturer 1222 individus de 6 espèces différentes. Nous avons utilisé deux types de filets : une seine de rivage (photo1) qui permet de capturer des poissons à proximité des herbiers dans une faible profondeur (max 70-80 cm) et un filet verveux qui est fixe en forme d'entonnoir (photo3). Les

résultats des pêches expérimentales ont identifié 1032 perchaudes sur 1222 poissons pêchés au total. La longueur moyenne des perchaudes est de 63,28 cm. Parmi les autres espèces, on compte par ordre croissant d'importance, le ventre pourri (Pimephales notatus), le Mulet perlé (Margariscus margarita) et le Méné à nageoires rouges (Luxilus cornutus). Quelques individus de Meunier noir (Catostomus commersonii) et un seul Naseux noir (Rhinichthys atratulus) ont été capturés.



-30-

Renseignements: Florian Perret, Chargé de projet au CBE

418-882-0042 ou pde@cbetchemin.gc.ca Charles-Antoine Fillion, Technicien du CBE

technicien@cbetchemin.qc.ca

